

Commerce international et agriculture paysanne

Frères ennemis ?



L'OMC ORGANISE LA CONCURRENCE...

Carmelina Carracillo

Avec la collaboration de Valentina Camponovo

Février 2012

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Les médias nous assomment avec la nervosité des marchés tandis que les conditions de vie des paysans et des paysannes du monde entier empirent. Retour sur deux acteurs clés : l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le réseau économiste alternatif en faveur de la souveraineté alimentaire.

Regroupant diverses tendances, deux modèles s'affrontent

Chez les acteurs internationaux défendant le modèle de développement économique néolibéral dominant, la croyance partagée est que seule la libéralisation des marchés est capable de garantir la croissance et le bien-être pour tous. Parmi les principaux acteurs, citons l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI) et les multinationales (MN).

Face à ce modèle, il en est un autre qui a émergé et prend de plus en plus d'ampleur : celui des critiques de ce modèle dominant qui analysent celui-ci, l'évaluent et proposent des alternatives. Qu'ils soient radicaux (les post capitalistes) ou plus nuancés (les néokeynésiens), tous s'accordent pour défendre le secteur de l'agriculture paysanne et familiale durable, pour proposer des régulations du marché et pour développer des stratégies de souveraineté alimentaire.

Ces critiques sont portées non seulement par les premiers concernés, à savoir des réseaux et fédérations nationaux, régionaux et internationaux d'agriculteurs et agricultrices, mais également par d'autres acteurs de la société civile (organisations de la société civile – ONGD, consommateurs,

environnementalistes, etc.) eux-mêmes organisés en réseaux nationaux et internationaux et des instances internationales parmi lesquelles figure l'unité du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation. Citons aussi la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) qui multiplie les constats alarmistes de l'augmentation de la faim dans le monde et attire régulièrement l'attention sur le danger d'une libéralisation à outrance des politiques agricoles.

Qu'est-ce l'OMC ? Pourquoi est-elle un acteur clé ?

L'OMC est l'espace où se définissent les règles commerciales agricoles internationales. Née en 1995, l'Organisation mondiale du commerce est un lieu où les 150 gouvernements membres actuels négocient les règles régissant le commerce agricole (entre autres) à l'échelle mondiale en tenant compte des problèmes commerciaux qui existent entre leurs pays. Ces négociations ont cours régulièrement lors de « cycles ». Actuellement, elles le sont dans le cadre du « Cycle de Doha pour le développement » lancé en 2001. De la part des tenants du courant en faveur de la souveraineté alimentaire, ces lieux de discussion sont souhaitables, car ils permettent au moins de « discuter » de façon collective. Un danger plus grand existe en cas d'accords bilatéraux qui sont plus faciles à négocier¹.

¹ Par exemple, les USA et l'UE privilégient ce type d'accords parce que le rapport de force pèse davantage en leur faveur.

Pour l'OMC, le libre marché est parfait

Comme elle l'affirme sur son site, l'OMC «s'emploie à libéraliser le commerce... L'objectif primordial des échanges est de contribuer à favoriser autant que possible la liberté des échanges parce c'est important pour le développement et le bien-être. »

Selon l'OMC, l'évolution du commerce international et de la croissance économique depuis la seconde guerre mondiale a été bénéfique. Autrement dit, les politiques commerciales libérales – celles qui garantissent la circulation sans restriction des biens et des services – accroissent la concurrence, encouragent l'innovation et engendrent le succès. Elles amplifient le bénéfice que l'on peut retirer de la production la meilleure, la mieux conçue et effectuée au meilleur prix.

Pour asseoir ces affirmations, l'OMC s'appuie notamment sur la théorie « des avantages comparatifs » (référence principale : l'économiste classique David Ricardo). Chaque pays est « gagnant » s'il se spécialise dans des productions pour lesquelles il a un avantage. Ces productions portées sur le marché autorisent un maximum de profit. Le pays ne produit donc plus les « objets » pour lesquels il a peu d'avantages, il les importe. L'ouverture des marchés relève donc pour l'OMC « essentiellement du bon sens commercial ». Grâce au jeu des forces du marché mondial, la libéralisation des échanges agricoles entraînera une répartition efficace des denrées alimentaires entre les pays et donc, garantira la sécurité alimentaire pour tous.

Cette théorie des avantages comparatifs semble parfaite sur le plan théorique.

Pour le courant critique, le libre marché est imparfait

1. Cette théorie des avantages comparatifs encourage notamment une spécialisation de l'agriculture mondiale sur la base des coûts de production les plus bas.

Les grandes exploitations sont plus à même de profiter de ces avantages comparatifs (monocultures sur grandes surfaces, etc.) Par ailleurs, les pays – où la majorité de la population est agricole – ont-ils, dans l'immédiat, un autre choix que celui de soutenir l'agriculture et le développement rural ? Optent-ils davantage pour la culture d'exportation (avec les problèmes liés à ce choix dont ceux d'avoir accès au marché et de posséder suffisamment de devises pour importer l'alimentation et dans ce cas condamner à terme le secteur de l'agriculture paysanne) ? Ou bien s'orientent-ils vers la production de leur propre alimentation en misant sur l'agriculture paysanne (AP) comme secteur capable de redynamiser le développement rural ?

2. A l'exportation, les producteurs locaux sont défavorisés

L'OMC encourage en effet les Etats à réduire leurs subventions et donc leur soutien aux prix sur les marchés intérieurs. L'objectif de l'OMC est d'aligner les prix des pays producteurs sur ceux des marchés internationaux. Les petits producteurs/trices doivent donc se contenter du prix des marchés internationaux qui ne reflètent pas leurs coûts de production à eux. Les gains de productivité du secteur de l'AP ne peuvent se réaliser par les productions destinées à l'exportation sur des marchés saturés.

Le problème du prix international est qu'il s'impose à tous et qu'il est changeant, volatil

(imprévisible). Ces prix pénalisent le secteur de l'AP et profitent essentiellement aux groupes agroalimentaires et à l'agro-industrie. Le/la petit/e producteur/trice a peu de choix, il/elle est contraint/e de vendre au prix offert (même si celui-ci ne couvre pas ses coûts de production) parce qu'il/elle a peu de marge de négociation sur le libre marché international.

Ce qui est donc à remettre en cause selon les critiques de ce modèle (Alex Danau - 2008)², c'est bien la référence aux prix internationaux et non les coûts de production (soi-disant élevés). Une spécialisation de l'agriculture est ainsi encouragée sur base des coûts de production les plus bas. Ce sont donc les monocultures qui seront favorisées, car les grands producteurs cherchent à faire des économies d'échelle et à profiter des avantages comparatifs par exemple liés au climat (café, coton, riz).

En orientant leur agriculture vers le modèle d'exportation, certains pays du Sud sont devenus de gros agro-exportateurs (comme le Vietnam par exemple) sans pourtant répondre aux besoins de leurs populations. Ces pays sont confrontés à deux problèmes : d'une part, le marché international est incertain et les exportations sont vulnérables et, d'autre part, ils sont dépendants de leurs importations pour assurer la sécurité alimentaire de leurs populations.

Comme les stocks sont découragés, certains pays doivent davantage dépendre de l'aide internationale.

En 2008, Frédéric Thomas, chargé de projets à

² DANAU A. (2008), « *Le bonheur dans le pré, le malheur dans les prix* », in DESGAIN S., OUMOU Z., « Nourrir la planète », Ed. Luc Pire et CNCD 11 11 11, Bruxelles.

Entraide & Fraternité souligne que « *l'exportation apparaît comme une solution miracle. A Madagascar par exemple, l'attrait économique apporté par elle est puissant puisque le marché intérieur est instable et l'accès aux marchés locaux peu accessible. Pour une culture d'exportation qui semble assurer une rentabilité (comme les girofliers et les plantations de litchis), les paysans sont parfois prêts à tout abandonner alors qu'ils n'ont pas de maîtrise sur les prix. Aujourd'hui, les cyclones ont détruit les champs de girofliers mettant les paysans dans une situation critique. ... Au Zimbabwe, les paysans ont reçu des semences pour travailler dans une multinationale exportatrice de coton, ils sont liés par contrat. S'ils ne le remplissent pas, ils s'endettent puisqu'ils doivent rembourser leurs intrants...* »³.

3. Les importations de produits étrangers l'emportent généralement sur les produits locaux.

A Haïti, « *L'élevage de volailles et de porcs a été décimé par les importations massives de découpes de poulets américains dont la compétitivité est directement liée au modèle d'élevage industriel, permis par les prix très bas des aliments pour volailles grâce à la productivité élevée des céréales et oléagineux.* »⁴.

Le secteur de l'AP est donc mis en concurrence directe sur ses propres marchés avec un autre type d'agriculture capable de produire à très bas prix (agricultures industrielles, productivistes, plus

³ CARRACILLO Carmelina, « *Cultiver, pas mendier* », document d'analyse politique, Entraide et fraternité, Novembre 2008.

⁴ CCFD (2004), « *La souveraineté alimentaire* », Texte de référence, Paris.

performantes du fait des investissements antérieurs ou des conditions d'exploitation abusives).

Marcel Mazoyer a raison de dire que non seulement les paysan/nes sont contraints de vendre les matières premières agricoles qu'ils produisent à des prix de plus en plus bas (café, coton, cacao par exemple) mais qu'ils doivent en plus faire face à la concurrence des importations bon marché de denrées alimentaires. Cette libéralisation empêchant la régulation des prix a comme conséquence que *« quand le prix est bas, des centaines de millions de petits producteurs-vendeurs sont trop appauvris pour manger à leur faim. Quand le prix est trop haut, des centaines de millions de petits consommateurs acheteurs pauvres ont faim à leur tour. En cas de prix bas, la production couvre à peine les besoins d'autoconsommation (réduction des stocks et risque d'épuisement). Lorsque les prix remontent, ce sont les acheteurs pauvres qui sont exclus. Sans régulation des prix, le marché ne subvient aux besoins ni des uns ni des autres »*⁵.

Cette double pénalisation touche particulièrement les femmes qui sont les productrices des denrées vivrières et les vendent. Ce sont elles aussi qui achètent les denrées pour nourrir la famille et les enfants. C'est pourquoi les mouvements de femmes du monde entier se battent afin que les gouvernements respectent les engagements pris lors de la quatrième Conférence Internationale sur les Femmes (Pékin, 1995) afin *« qu'il soit assuré que les politiques nationales associées aux accords régionaux et internationaux n'aient pas d'effets négatifs sur*

*les activités économiques, nouvelles et traditionnelles, des femmes ... »*⁶.

Les défenseurs de la souveraineté alimentaire s'accordent donc pour défendre notamment la protection des marchés locaux, rapports de genre compris, ainsi qu'un mécanisme des prix qui reflète les coûts de production des petits producteurs.

Pour l'OMC, le protectionnisme est à éviter

Pour favoriser la libéralisation des échanges commerciaux, il s'agit d'éliminer les obstacles pouvant la freiner. Parmi ceux-ci, les régulations – comme les droits de douane et les interdictions à l'importation – constituent des entraves majeures. L'un des objectifs visés à travers les négociations de l'OMC est donc bien d' *« empêcher une dérive destructive vers le protectionnisme »*. Selon l'OMC, *« la protection conduit à terme à des producteurs hypertrophiés et inefficaces offrant aux consommateurs des produits dépassés et peu attrayants. En fin de compte, malgré les protections, les usines doivent fermer leurs portes et les emplois disparaissent. Si d'autres gouvernements appliquent les mêmes politiques, les marchés se contractent et l'activité économique mondiale ralentit »*.

Mais comme l'ouverture des marchés exige des ajustements pour certains pays, les accords de l'OMC autorisent ceux-ci à introduire pas à pas les changements par une *« libéralisation progressive »*. Les pays en développement (PED) disposent donc d'un temps plus long pour s'acquitter de leurs obligations. Les pays développés (PD) ont commencé à admettre l'importation en

⁵ MAZOYER Marcel (2008), *« Pauvreté paysanne, sous alimentation et avenir de l'humanité »* in DESGAIN S. et O. ZE, Op Cit.

⁶ Extrait du Programme d'Action de Pékin adopté le 15 décembre 1995 par les 189 pays membres des Nations Unies.

franchise de droits de la quasi-totalité des produits en provenance des pays les moins avancés (PMA).

Pour les critiques, des régulations sont nécessaires

Jean François Sneessens (2008)⁷ a raison de différencier lois du marché et politiques agricoles. Une logique davantage politique et éthique prend en compte d'autres « lois » (priorités) que celles du marché. En effet, l'Etat devrait en principe tenir compte des attentes des populations (dont la sécurité alimentaire, le revenu équitable pour les producteurs, la répartition équitable des ressources, la lutte contre l'exode rural, etc.). Si ces problèmes prioritaires ne sont pas résolus par le marché libre international, le rôle des pouvoirs publics est de prendre des mesures (de protection par exemple) visant à les résoudre.

Il est aisé de comprendre que les acteurs participant à la logique économiste néolibérale persisteront, pour les années à venir, dans les encouragements au libre échange notamment par la réduction des subventions à l'exportation, la diminution des tarifs douaniers et la réduction des prêts et aides aux soutiens des prix. Des enjeux de société – comme la sécurité alimentaire, l'environnement, etc. – ne sont pas au centre de leurs débats, ils sont tout simplement accessoires. Pour ceux-là donc, les interventions publiques ne sont autorisées qu'à la condition qu'il n'existe pas de « distorsions » dans le libre échange. Il y a donc bien une volonté explicite de limiter les politiques agricoles au seul aspect commercial extérieur. En caricaturant à peine, on pourrait

dire que les interventions publiques allant dans le sens de politiques sociales comme celles se préoccupant de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement, de l'équilibre social, de la maîtrise de l'exode rural, de la redistribution des ressources pourraient être considérées comme des « distorsions », soit des entraves au libre échange.

C'est pourquoi les acteurs défendant les stratégies de souveraineté alimentaire revendiquent en priorité de vraies politiques agricoles et commerciales menées par des Etats qui garantissent à la fois le bien-être de leurs populations et des biens communs et qui pour ce faire, tiennent compte des recommandations des organisations paysannes et le société civile, associations de femmes comprises, pour prendre les mesures politiques et économiques adéquates.

⁷ SNEESSENS J.F., *L'OMC, recentrer le débat*, in DESGAIN S., Op Cit